

COLLOQUE NATIONAL SUR LES SPORTS MECANIQUES UN RÔLE MOTEUR POUR NOS TERRITOIRES

Paris, le 21 octobre 2021 – Le 19 octobre s’est tenu au Comité National Olympique et Sportif français le 1^{er} colloque organisé par le Groupement des Professionnels des Sports Mécaniques (GPSM) sur le rôle moteur des sports mécaniques pour nos territoires et parrainé par Sébastien LOEB.

Après que Denis CARREAUX, Directeur des rédactions du Groupe Nice-Matin et animateur du colloque ait rappelé le poids économique des sports mécaniques en France, à savoir un chiffre d’affaires annuel de 2,3 Mds€ et 13 500 emplois, Jean-Pierre MOUGIN, Président du GPSM a ouvert officiellement le colloque en souhaitant aux nombreux participants une journée constructive et rassurante pour l’ensemble de la filière des sports mécaniques.

Ainsi, la vingtaine d’intervenants de haut-niveau représentant les circuits, les promoteurs de grands événements sportifs internationaux ainsi que les constructeurs et préparateurs de véhicules de compétition, sans oublier les fédérations sportives, ont pu aborder les différents thèmes du colloque à travers 3 tables rondes devant une centaine de participants.

En ouverture de la première table ronde sur l’impact de la crise sur les sports mécaniques et sur la reprise, le GPSM et le CoSMoS, organisation patronale du sport forte de 7000 structures sportives et représentant 97% des salariés de la branche sport, ont présenté les résultats d’une enquête commune sur les conséquences économiques et sociales de la crise Covid-19 sur les sports mécaniques. Il est apparu que l’ensemble des acteurs avait subi une perte moyenne de 31% du chiffre d’affaires en 2020 et de 23% en 2021, mais que les mesures d’aides économiques prises par le Gouvernement et complétées par les fédérations leur avait cependant permis de poursuivre leur activité en attendant la reprise forte attendue en 2022.

La deuxième table ronde, consacrée à la démarche environnementale de la filière des sports mécaniques a permis de mettre en avant les nombreuses actions positives menées par les circuits et visant d’une part à mesurer et réduire l’impact environnemental de leurs activités, mais également à co-inventer avec les autres acteurs la mobilité durable de demain et à développer des activités sportives douces complémentaires. Le sujet très sensible des émissions sonores a été largement abordé et les acteurs présents ont salué la démarche interministérielle pilotée par le ministère délégué aux sports visant à trouver une réponse juridique satisfaisante pour nos activités et pour nos concitoyens.

La dernière table ronde était consacrée à l’avenir de la filière des sports mécaniques, sujet passionnant qui a permis en particulier aux constructeurs de présenter les nombreuses innovations technologiques qui permettent de dessiner le futur des sports mécaniques avec le développement des énergies nouvelles (électrique, hydrogène), et l’ambition que la compétition reste un laboratoire de mise au point des innovations qui seront présentes demain sur nos véhicules de tous les jours. En tous cas, pour tous les acteurs présents, la passion restera toujours le moteur le plus important des sports mécaniques.

Après que Stéphane CLAIR, vice-président du GPSM et Directeur Général du circuit Paul Ricard ait exprimé sa satisfaction de voir la richesse des actions entreprises par l’ensemble des acteurs de la filière, Jean-Pierre MOUGIN, Président du GPSM a clôturé le colloque ainsi « La journée a été très riche en interventions de grande qualité et permet d’envisager l’avenir sereinement pour les sports mécaniques en s’attachant à faire encore mieux connaître la richesse de notre démarche environnementale »

Il a aussi donné rendez-vous au Mans les 23 et 24 novembre prochain pour le congrès annuel du GPSM qui se présente déjà comme une grande réussite.

Contacts presse :

Peter & Associés 01 42 59 73 40

Isabel Lebon ilebon@peter.fr - Patricia Jeannette pjeannette@peter.fr - Sabrina Florek sflorek@peter.fr

1^{er} COLLOQUE DE LA FILIERE DES SPORTS MECANIQUES

LES INTERVENANTS

- Jean-Pierre MOUGIN (Président du GPSM)
- Julien BELTOISE (Directeur Beltoise eTechnology)
- Sophie CASASNOVAS (Présidente Editions Larivière)
- Stéphane CLAIR (Directeur Général du Circuit Paul Ricard et Vice-Président GPSM)
- Hugues DE CHAUNAC (Président ORECA)
- Pascal DESPLANQUES (Gérant Associé du circuit La Ferté Gaucher)
- Didier DUFOURNET (Président Azimut Monitoring)
- Pierre FILLON (Président Automobile Club de l'Ouest)
- Jean-Marc FINOT (Directeur Stellantis Motorsport)
- Christopher HODDER (Directeur Affaires Publiques FIM)
- Philippe HOURCASTAGNE (Directeur Cabinet Soulane)
- Sébastien KULAK (Président E Racing Car)
- Benjamin LAMY (Responsable Juridique de la FFSA)
- Matthieu LAVILLE (CoSMoS)
- Bernard NICLOT (Consultant hydrogène ACO)
- Joshua REIBEL (Directeur Anneau du Rhin)
- Charlotte RICHARD (Directrice Juridique de la FFM)
- Philippe RUELE (Directeur Circuit de Vendée)
- Damien SAULNIER (Directeur Suzuki Endurance Racing Team)



Contacts presse :

Peter & Associés 01 42 59 73 40

Isabel Lebon ilebon@peter.fr - Patricia Jeannette pjeannette@peter.fr - Sabrina Florek sflorek@peter.fr

A propos du GPSM

Le GPSM regroupe toute une profession pour une meilleure défense et promotion des intérêts de la filière des sports mécaniques et de l'automobile en France.

Fort de plus de 100 adhérents représentant 90 % de la profession des sports mécaniques, le GPSM dispose d'une large audience pour représenter, promouvoir et défendre les intérêts spécifiques de tous les acteurs du monde des sports mécaniques.

Le Groupement a pour objectif de jouer trois rôles principaux :

- Un rôle informatif : Les entreprises adhérentes bénéficient des services personnalisés des experts du GPSM. Elles disposent en temps réel des travaux de veille réglementaire, juridique, économique, fiscale et technique du GPSM.
- Un rôle de soutien : Le GPSM soutient le développement sportif et économique des circuits français tout en améliorant la sécurité et les incidences environnementales des circuits, en concertation avec les autorités fédérales comme la Fédération Française de Sport Automobile (FFSA) et la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) ainsi que l'ensemble des pouvoirs publics.
- Un rôle représentatif : Les Commissions Spécialisées représentent l'ensemble des acteurs de la profession comme les circuits, les écoles de pilotage, les promoteurs et constructeurs, ainsi que les centres d'essais industriels. Elles travaillent sur des problématiques communes telles que la sécurité, les assurances, les réglementations en vigueur, l'aménagement du territoire, le développement économique, la formation, le partage des bonnes pratiques entre les membres, l'environnement et la tranquillité publique.

Contacts presse :

Peter & Associés 01 42 59 73 40

Isabel Lebon ilebon@peter.fr - Patricia Jeannette pjeannette@peter.fr - Sabrina Florek sflorek@peter.fr